

CALENDRIER DES OPERATIONS DU MOUVEMENT DE L'EMPLOI 2014- 2015	
<b>Mardi 10 février 2015</b>	Début de la campagne TRM - postes vacants
<b>Mardi 17 février 2015</b>	Commission de concertation 9h30
<b>Vendredi 20 février 2015</b>	Fin de la campagne TRM - postes vacants
<b>Lundi 23 février au lundi 9 mars 2015</b>	validation des campagnes TRM
<b>Jeudi 12 mars au lundi 16 mars 2015</b>	validation des postes vacants par les chefs d'établissement
<b>Lundi 16 mars 2015</b>	date impérative de communication au rectorat : - des maîtres en perte d'heures - des agrégats sur postes vacants et susceptibles d'être vacants - des maîtres à temps incomplet et à temps partiel autorisé souhaitant reprendre un service à temps complet
<b>Lundi 16 mars 2015</b>	extraction des postes vacants
<b>Mardi 17 mars 2015 au jeudi 19 mars 2015</b>	saisie et vérification des agrégats sur postes vacants par le service de l'enseignement privé
<b>Mardi 17 mars 2015 au jeudi 19 mars 2015</b>	saisie par les établissements des postes susceptibles d'être vacants
<b>Vendredi 20 mars 2015</b>	saisie des agrégats sur postes susceptibles d'être vacants par le service de l'enseignement privé
<b>Vendredi 20 mars 2015</b>	saisie des postes non publiables au vue des demandes des chefs d'établissements
<b>Lundi 23 mars au jeudi 26 mars 2015</b>	vérification des postes vacants et susceptibles d'être vacants, par les chefs d'établissements du second degré, avant publication
<b>Vendredi 27 mars 2015</b>	publication des postes au mouvement du second degré
<b>Vendredi 27 mars 2015</b>	ouverture de la campagne de candidatures aux enseignants et début des entretiens avec les Chefs d'établissement
<b>Vendredi 27 mars 2015 au vendredi 10 avril 2015</b>	saisie des vœux par les enseignants du second degré
<b>Mardi 12 mai 2015</b>	fin des entretiens avec les candidats par les chefs d'établissement
<b>Mercredi 13 mai au lundi 18 mai 2015</b>	saisie par les chefs d'établissements du second degré des avis et des rangs de classement des candidats
<b>Mardi 19 mai 2015</b>	envoi, aux chefs d'établissement, d'un document récapitulatif des candidatures par établissement
<b>Mardi 19 mai 2015</b>	validation par les chefs d'établissement des documents récapitulatifs des candidatures dans leur(s) établissement(s)
<b>Lundi 15 juin 2015</b>	1ère CCMA mouvement du second degré 9h00 - 17h00
<b>Mercredi 1er juillet 2015</b>	résultats du mouvement suite à la CCMA du 15 juin 2015
<b>Mercredi 15 juillet 2015</b>	2ème CCMA mouvement du second degré 9h00 - 17h00
<b>EN ATTENTE MINISTERE</b>	CNA
<b>Jeudi 16 juillet 2015</b>	notification aux établissements et aux lauréats des résultats d'affectation